# SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET N°2014 - 0 0 1 8 /P-RM DU 16 JAN. 2014

PORTANT NOMINATION DE CONSEILLERS TECHNIQUES AU SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution;

Vu la Loi N°94-009 du 22 mars 1994 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation, de la gestion et du contrôle des services publics, modifiée par la Loi N°02-048 du 22 juillet 2002 ;

Vu le Décret N°94-202/P-RM du 03 juin 1994 fixant les règles générales d'organisation et de fonctionnement des Secrétariats Généraux des départements ministériels ;

Vu le Décret N°142/PG-RM du 14 août 1975 fixant les conditions et modalités d'octroi des indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat et ses textes modificatifs subséquents;

Vu le Décret N°2013-720/P-RM du 05 septembre 2013 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret N°2013-721/P-RM du 08 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

#### STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

#### **DECRETE:**

Article 1<sup>er</sup>: Sont nommés Conseillers techniques au Secrétariat Général du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique:

- Monsieur Mamadou Namory TRAORE, N°Mle 909-02.M, Médecin;
- Monsieur Ibrahima COULIBALY, N°Mle 489-86.Y, Pharmacien;
- Monsieur Lamine DIARRA, N°Mle 408-99.M, Médecin;
- Monsieur Oumar AG MOHAMEDOUN, N°Mle 941-70.P, Professeur de l'Enseignement supérieur;
- Monsieur Moussa DIAWARA, N°Mle 0120-023.P, Inspecteur des Services économiques.

Markettan	Ministère de la Santé et de l'Hygène Publique
Spell Calbons	Courrier Arrivée le 17 Jan 2014
	Sous le N° 322

## Article 2 : Le présent décret qui abroge les décrets ci-après :

- N°2011-323/P-RM du 03 juin 20**4**1 portant nomination de Monsieur **Ibrahima** COULIBALY, N°Mle 489-86.Y, Pharmacien;
- N°09-093/P-RM du 06 mars 2009 portant nomination de Monsieur Mountaga BOUARE, N°Mle 492-07.H, Médecin;
- N°02-606/P-RM du 30 décembre 2002 en ce qui concerne Monsieur Ousmane KONE, N°Mle 332-43.Z, Inspecteur des Serviceséconomiques;
- N°07-433/P-RM du 13 novembre 2007 en ce qui concernent Monsieur Amara Chérif TRAORE, N°Mle 767-11.Y, Pharmacien et Monsieur Oumar AG MOHAMEDOUN, N°Mle 941-70.P, Professeur d'Enseignement Supérieur, en qualité de Conseillers techniques au Secrétariat Général du Ministère de la Santé, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 16 JAN. 2014

Le Président de la République,

Ibrahim Boubacar KEITA

Le Premier ministre,

Oumat Tatam LY

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique,

Ousmane KONE

Le ministre de l'Economie et des Finances,

Madame BOUARE Fily SISSOKO